



Bulletin d'information rapide
aux personnels
de l'ADEME

19 mars 2010

Web et courriel

adresse électronique
sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME
<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national
<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven
GONZALEZ
DR Centre

Claire
BONNEVILLE
DR Rhone-Alpes

Délégués du personnel

Violaine
GRILLON
Centre de Paris

Maryse
SERVANT

Maud
BÉRAUD
DR Centre

Walter
PERSELLO
Centre de Valbonne

Guy
LAURENT
DR Bretagne

Philippe
ISTRIA
DR Corse

Joël
GOARIN
Centre d'Angers

Élus & représentants au CE

Alain
ANGLADE
Secrétaire du CE

Fabienne
SCHIMENOWITZ
DR Ile de France

Didier
CHÉREL

Stéphane LECOINTE
DR Bretagne

Laurence
MÉCHIN
*Trésorière adjointe
du CE*

Centre de Valbonne

Denis
MAZAUD
Centre d'Angers

Thérèse
GIORDANO
Centre de Paris

Secrétaire adjointe

Michel
CAIREY-
REMONNAY
DR Franche-Comté

Représentants au CA

André
TUEUX
DR PACA

Hervé
PERNIN
DR Ile-de-France

Brèves du comité d'entreprise du 9 mars 2010

Le président et le directeur général délégué ont été interpellés sur des **opérations de destruction du fonds documentaire de Paris et celles programmées sur Valbonne**. Les organisations syndicales unanimes ont protesté et demandé l'arrêt immédiat de toute opération en attente d'une présentation et d'une clarification de la stratégie de l'agence en matière de documentation. Il a été rappelé à la direction que toute évolution importante de l'organisation doit être présentée au comité d'entreprise PREALABLEMENT à sa mise en œuvre et non une fois que les bennes sont remplies et parties. Le SNE-FSU est par ailleurs attaché à la complémentarité des documents papier et électroniques et souhaite clairement le maintien de ressources documentaires situées à Paris, Valbonne, Angers et en régions.

Point d'information du Président :

Processus de priorisation* : Les notes de cadrage pour les directions sont en cours de finalisation pour permettre d'ici fin mai et au niveau de chaque équipe, la priorisation des actions à conduire. Le président souhaite donc adapter les priorités, et faire les choix nécessaires. Alors Banco ! Faisons des choix et apportons une réponse à **la seule question qui vaille en ces temps de surcharge de travail et de stress : celle de l'adéquation des missions et des moyens humains**. Mais surprise ! Le président annonce qu'il n'est pas question de toucher aux effectifs de référence !!!!! Les choix de priorité ce sera donc au sein des UG avec les effectifs actuels ! À chaque chef d'UG de prendre la responsabilité ! Avec le risque énorme qu'on sabre, non dans les missions, mais encore un peu plus

dans les déplacements, le contact avec le terrain, les rencontres avec les partenaires, les échanges y compris en interne. Bonjour la qualité du travail et la motivation ! Comment vous dites ? Expertise ? Précurseur ? Ce ne sera pas un retour vers une charge de travail raisonnable. Surtout que le projet de fonds « grand emprunt » pour un montant prévu supérieur au milliard d'euros (pour ce qui concerne l'Ademe) viendra « compléter » les autres fonds. Nous serions même autorisés à commencer le recrutement estimé à 30 à 40 personnes d'ici la fin d'année pour atteindre 55 postes en 2011. 55 postes pour doubler ou tripler le budget, le compte n'y est pas et risque d'aggraver encore le stress.

On ne peut également pas accepter sans rien dire l'abandon de certaines activités qui font partie des missions traditionnelles de l'Ademe pour lesquelles d'ailleurs nous étions souvent précurseurs. On a l'impression qu'au fur et à mesure qu'on engrange les fonds financiers, tous les moyens humains sont mis au service de cette politique étroite.

La réflexion sur le prochain **budget triennal** est engagée avec les tutelles avec l'intention de maintenir les fonds 2011, 2012 et 2013 sur un niveau élevé mais raisonnable...

La taxe carbone ou contribution climat n'est pas encore votée, elle ne le serait peut-être même pas cette année. L'activité sera essentiellement concentrée en DR via des contrats globaux avec les collectivités locales (sortes de COT « efficacité énergétique »). Y aura-t-il des postes ? A ce stade pas de demande particulière. Le président oriente la réflexion encore sur la priorisation des missions des DR mais aussi sur l'abandon de certaines activités comme les diagnostics et aides à la décision en tout genre dont l'intérêt ne convainc pas le Président.

Bilan des formations « promotion sociale et développement personnel (PSD) » :

Il faut rappeler que ce budget géré par la commission formation et emplois permet de financer pour les salariés, des projets individuels qui ne rentrent pas dans les missions de l'Ademe. Sur 20 demandes, 19 ont été acceptées et il faut souligner le taux d'échec extrêmement faible.

Une inquiétude tout de même : le nombre de demandes de formation est en baisse. S'agit-il d'une nouvelle manifestation de la surcharge de travail ? Une réflexion devra être menée.

Commission logement. Pour 2010, un nouveau dispositif d'aide à l'achat dans le neuf est créé : « le Pass-Foncier ».

Par contre l'accès au locatif sera encore plus difficile avec la loi DALO (droit au logement opposable) qui a pour conséquence entre autres, de réserver 1 logement sur 4. Le parlement n'a pas voté un nouveau droit en plus mais en substitution...

Il faut rappeler que l'ensemble des modalités est accessible sur Intrademe à la rubrique « logement » des ressources humaines.

Les missions de Secrétaires gestionnaires ont beaucoup évolué ces dernières années.

Face à ces évolutions, la direction a souhaité intégrer dans l'intitulé ces évolutions. Elle propose dorénavant 3 dénominations : **assistantes, assistantes gestionnaires et gestionnaires.** La direction n'a prévu aucune incidence sur l'évolution du classement ou les salaires. Le SNE-FSU demande une réflexion globale et un travail en concertation avec les syndicats sur les évolutions de carrière de l'ensemble de cette filière, en cohérence avec la convention de travail (qu'il faudra probablement revoir) et l'évolution des métiers.

Optimisation des processus de gestion et plan d'accompagnement

Globalement c'est ce que la direction appelle « simplification des procédures » qui a fait l'objet d'une note du secrétaire général le 7 juillet dernier «faire vite, faire bien, faire sûr...»**.

Il s'agit d'un gros travail nécessaire et indispensable qui a associé de nombreux services, et reste très centré sur les processus internes. Le recours à la sous-traitance (envisagé un moment comme solution miracle) est remis à plus tard car beaucoup plus cher (à moins qu'en fait on soit mal payé ?). Nous resterons vigilants.

Le SNE estime que le plan d'accompagnement n'est pas complet dans la mesure où les gestionnaires (principales personnes concernées) ne sont pas forcément tou(te)s informé(e)s ni formé(e)s. Pourtant leur contexte de travail va changer avec le contrôle a priori qui est/sera remplacé par un contrôle a posteriori de 5% des contrats. La responsabilité de chaque intervenant est modifiée. Le rôle des RAJ et des gestionnaires évolue sans que tous en soient clairement informés sur le niveau de risque et d'erreur qui sera acceptable. Ce point touche à l'organisation même du travail que les spécialistes des risques psychosociaux identifient comme principale cause de la souffrance au travail et du stress. Une étude de l'impact de ces mesures est nécessaire. Enfin le contrôle et l'évaluation de la gestion du budget d'intervention sont clarifiés et renforcés.

Toutefois l'équivalent côté technique n'a pas été intégré alors que c'est la finalité même de l'Ademe, agence d'expertise et précurseur. Notre mission première c'est bien l'environnement, l'énergie, les déchets, le développement durable... et non la bonne gestion de fonds publics, même si elle est nécessaire et incontournable. Il faudra mettre des moyens humains pour faire ce travail d'évaluation technique complémentaire, dans un cadre de travail en flux tendu... Encore un problème de priorisation...

** **priorisation ?** : barbarisme pour les uns, néologisme pour les autres, pouvant trouver une double origine étymologique : venant de «priorité», la priorisation consiste à «donner des priorités», le terme parfois utilisé est alors «prioritisation» ; venant de «priori», la priorisation signifie «résultant du premier abord, sans examen approfondi, spontané, avant de connaître, préjugé». Ce néologisme sort-il de la caisse à outils livrée aux nouveaux managers ? Est-ce le fait de l'ambiguïté ? En tout cas sachez le placer dans une réunion interne, vous vous sentirez dans le coup et serez bien vu. Et si en plus vous portez votre nouveau badge autour du cou, comme dans les séries nord-américaines, c'est la promotion au mérite quasi assurée. Ceci dit, il ne faut pas se moquer du badge. Si les salariés ne se mobilisent pas dans les prochains mois contre le projet de réforme des retraites, Alzheimer guettant, le badge sera bien pratique à l'avenir pour retrouver les salariés égarés dans les couloirs.*

*** Le médecin du travail d'Angers écrit au sujet du stress : « l'agent Ademe (...) doit arbitrer lui-même face à des injonctions paradoxales (plus, plus vite et mieux) ».*

Adhérez au SNE-FSU : pourquoi c'est important

- Pour défendre notre outil de travail et représenter les intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;
- Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers ;
- Disposer de ressources humaines et financières propres nous garantit notre indépendance et nos libertés d'opinion et de choix.

Contact : sne@ademe – Site Internet : <http://sneademe.objectis.net>